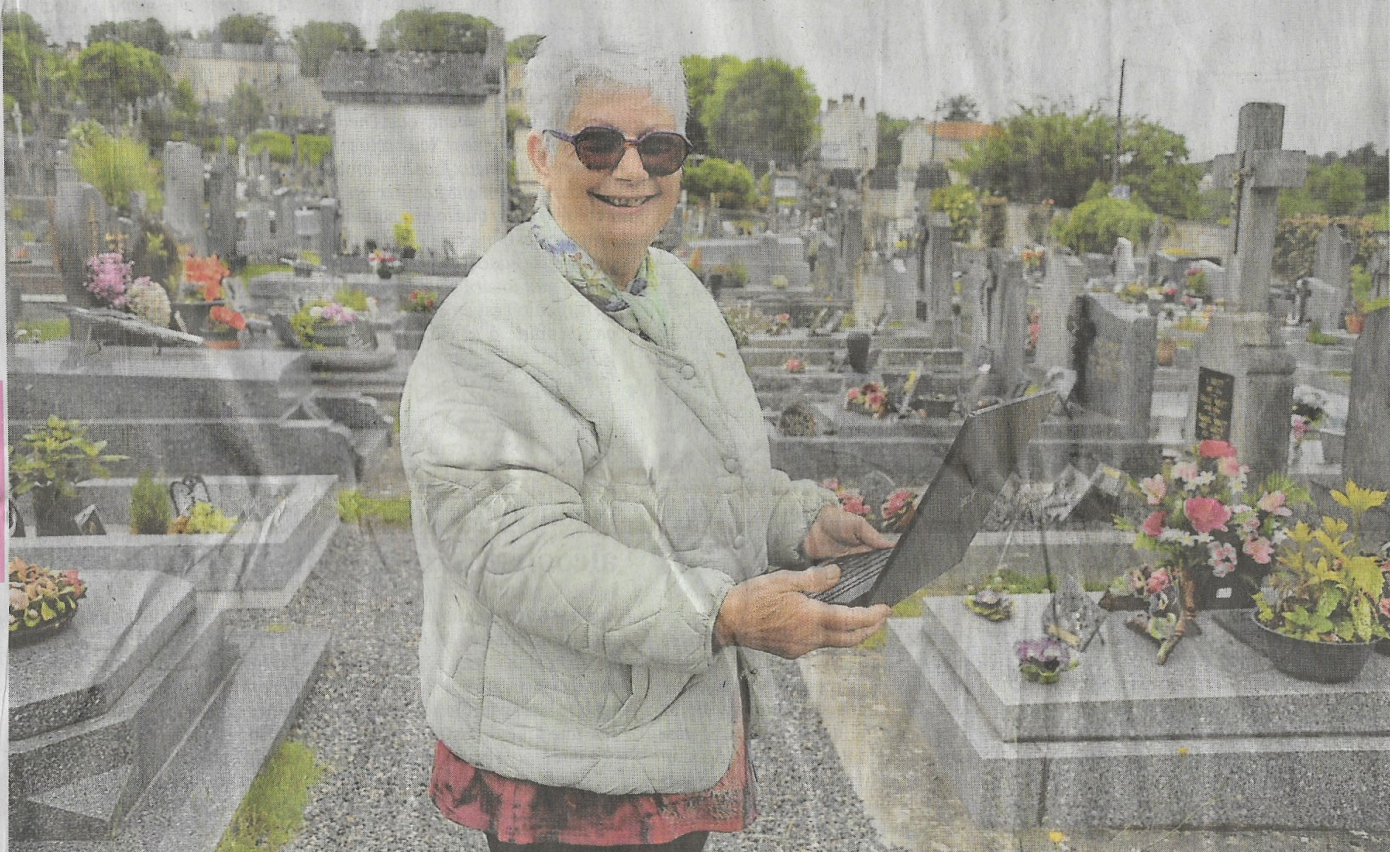


Elle sort les défunts de l'oubli

Photo : CC - FERN GOUAULT



BRESSUIRE. Chantal Diono, généalogiste, contribue à l'opération « Sauvons nos tombes ». Ses images des sépultures permettent à des familles de retrouver leurs racines. PAGES DEUX-SÈVRES

L'histoire des familles perpétuée

Chantal Diono arpente les cimetières pour que les défunts ne tombent pas dans l'oubli. Une tâche entreprise bien au-delà du nord Deux-Sèvres, « qui profite aux autres ».



Bressuire, le 21 mai. Au cimetière Saint-Simon, Chantal Diono a réalisé la moitié de l'inventaire de milliers de tombes.

PHOTO: CO. FABIEN GOUAULT

Chaque tombe est un pan d'une histoire familiale qui, avec le temps, menace de sombrer dans l'oubli. Une perspective inconcevable pour tout généalogiste qui se respecte.

Chantal Diono, de Boussais, contribue ainsi à un inventaire d'envergure nationale amorcée par geneanet.org. L'opération « Sauvons nos tombes » repose sur la contribution

moitié du cimetière Saint-Simon, le principal de la capitale du Bocage avec près de 3 000 emplacements dédiés aux défunts.

Dans un souci de « respect des familles », Chantal Diono focalise en général son attention sur les sépultures qui ont plus d'une vingtaine d'années. La seule exception est liée à l'état même du monument. « Quand on voit des tombes qui ont à

7 millions de tombes, à ce jour. C'est une mine d'or pour remonter le fil du temps. « Il est arrivé que des gens me remercient après avoir trouvé la tombe d'un proche », se souvient la généalogiste. Quelques mots qui ont valeur d'encouragement à poursuivre cette vaste tâche. L'espoir est justement, à travers cette démarche, de déclencher une attention de descendants à l'égard des défunts et de

photos, ce qui donne une dimension plus humaine. C'est aussi un élément précieux pour les recherches généalogiques », insiste Chantal Diono. Une sorte de carte d'identité posthume, incontestable, qui ne doit pas empêcher de rester sur ses gardes lorsqu'on cherche à retrouver ses origines. « A une époque, dans certaines régions comme la Bretagne, les garçons venant au monde por-

tombes » repose sur la contribution de bénévoles qui arpentent les plus de 40 000 cimetières recensés à travers la France. A son échelle, Chantal Diono a déjà « immortalisé » 15 000 tombes. « Mon mari et moi sommes camping-caristes. Lorsqu'on s'arrête dans les villages, au gré de nos voyages, je me rends dans le cimetière local après avoir vérifié qu'un autre bénévole n'a pas entrepris le même travail. »

Cet inventaire, la généalogiste a commencé à l'entreprendre non seulement dans sa commune de résidence, mais aussi dans l'Airvaudais, le Saint-Varentais et le Bressuirais. Elle a ainsi sillonné près de la

« Quand on voit des tombes qui ont à peine quinze ans et qui sont à l'abandon, là, on se dit qu'il y a des gens qui sont bien seuls... »

“ Des photos donnent une dimension plus humaine »

CHANTAL DIONO

Généalogiste.

Son mode opératoire est, à chaque fois, identique : « je fais une photographie générale de la tombe et une image plus rapprochée avec les éléments liés à l'identité. » Ces documents sont transmis à un autre bénévole chargé d'alimenter une base de données qui compte plus de

dants à l'égard des défunts et de l'emplacement où ils reposent. L'évolution sociétale tend à générer un éclatement familial qui accentue le risque de tombes peu ou pas du tout entretenues et finalement remplacées. Heureusement, « il y a des endroits où les tombes sont très jolies. Dans les environs, beaucoup ont des

les garçons venant au monae portaient très souvent le prénom de leur père. » Etre logique, assez tenace, c'est le propre de tout généalogiste. Chantal Diono y voit surtout « une passion qui profite aux autres.

Fabien GOUAULT

De multiples ressources à explorer

Chantal Diono a découvert la généalogie il y a une quinzaine d'années. Elle a vite trouvé « du plaisir à farfouiller dans les registres ». Elle s'est, logiquement, intéressée à ses ancêtres. Jusqu'à quand ? « C'est une question qu'on me pose systématiquement », sourit-elle. En complément de ses propres recherches, « une personne de ma branche m'a permis de remonter jusqu'à 1680 », précise-t-elle. Difficile d'aller plus en amont

sous peine de s'exposer à des éléments moins fiables. Son action bénévole, elle l'a notamment déployée dans la saisie des actes d'état civil des archives municipales de Brest (Finistère). « On vit les histoires des autres à travers ces documents », sourit-elle. Elle s'est ensuite impliquée dans la coordination de la saisie des tables des mariages non seulement du Finistère, mais aussi des Côtes-d'Armor et du Morbihan.

A SAVOIR

Photographie, oui mais...

Peut-on diffuser, sans l'accord de la famille, la photographie d'un monument funéraire sur une tombe dans un cimetière ? La question avait été posée au ministère de l'Intérieur par un citoyen, en 2020.

La diffusion de la photographie d'un monument funéraire a donné lieu à une prise de position du Sénat, en 2020.

Ainsi, « sans accord préalable de la famille, la photographie d'un monument funéraire ne peut être diffusée qu'à la seule condition que cette diffusion ne cause pas un trouble anormal au titu-

laire de la concession ou à ses successeurs. »

De fait, « si les intéressés démontrent ce trouble, ils pourront alors s'y opposer. Il en résulte, par ailleurs, que ce droit de propriété complet du concessionnaire sur les monuments funéraires ne dure que le temps de la concession. »

Dès lors, « si les intéressés démontrent ce trouble, ils pourront s'y opposer. Ce droit de propriété complet du concessionnaire sur les monuments funéraires ne dure que le temps de la concession. »



L'ampleur du nombre de panneaux faisant état de l'expiration d'une concession est un baromètre implacable.

PHOTO : CO - FABRIEN GOUAULT

ouest
france

Le Courrier
de l'ouest